

## **Résultats maturité 2016, contrôle N°1 Référentiel parcellaire maturité zone Sud Luberon Prélèvements du 22 août 2016**

Le fait marquant du millésime est, avec le déficit pluviométrique et les faibles réserves en eau des sols, une contrainte hydrique apparue tôt pour les vignes et qui perdure. La petite taille des baies est une généralité, le poids des 200 grains est plus faible que la normale. Sur les secteurs précoces suivis, nous observons un feuillage en arrêt de croissance, une véraison terminée et homogène. La coulure a touché les Grenache, de façon plus ou moins intense, très variable selon les secteurs. A ce jour, comparé à 2015, le niveau d'accumulation des sucres est en retrait de l'ordre d'une semaine. Pour les parcelles de Grenache et Syrah suivies, qui ont une charge sur souche moyenne, le niveau d'acide malique est proche de celui de l'an passé, le niveau d'acide tartrique est plus élevé avec des teneurs en potassium comparable donc un bon équilibre des acidités. Les amplitudes thermiques nuit-jour sont favorables à la charge anthocyanique et à l'extractibilité des pellicules. L'état sanitaire est très satisfaisant, la bonne poursuite de la maturation est conditionnée au maintien d'un feuillage actif.

Gisèle ELICHIRY  
Œnologue ICV

**Résultats** maturité pulpe contrôle N°1 Syrah et Grenache - Zone Sud- Luberon  
prélèvements du 22/08/2016

### ***Secteurs précoces et médians, vignes à vocation rouge et rosé***

<b>Cépage</b>	<b>Poids</b>	<b>Degré</b>	<b>Acidité</b>	<b>pH</b>
<b>Grenache N</b>	<b>373</b>	<b>11,7</b>	<b>5,4</b>	<b>3,09</b>
<b>Syrah</b>	<b>300</b>	<b>10,7</b>	<b>6,4</b>	<b>3,05</b>

Nombre parcelles : 2 de Grenache Noir, 3 de Syrah